



*Municipalité de  
Saint-Jacques*

À une assemblée publique de consultation, tenue le **mercredi 3 juillet 2019 à 18 h 30**, à laquelle sont présents :

Madame Josyane Forest, mairesse

Madame Isabelle Marsolais, conseillère  
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller  
Monsieur Claude Mercier, conseiller  
Monsieur François Leblanc, conseiller  
Monsieur Simon Chapleau, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Absences : Madame Sophie Racette, conseillère.

Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

### **Ouverture de l'assemblée**

---

La mairesse, madame Josyane Forest, ouvre l'assemblée à 18 h 30.

---

### **Présentation du projet**

---

Une (1) personne est présente à l'assemblée de consultation. Une présentation du règlement numéro 005-2019 est faite.

---

### **Projet de règlement**

---

Règlement numéro 007-2019 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage numéro 55-2001 afin d'encadrer et restreindre la culture, la transformation et la vente du cannabis.

---

### **Questions et commentaires**

---

Demande de modifier la distance entre le bâtiment qui est utilisé pour la culture du cannabis et l'emprise de la rue, soit de passer de 50 à 30 mètres du chemin. Le conseil est favorable pour la modification en zone agricole. En zone industrielle, la distance doit rester à 50 mètres.

---

### **Levée de la séance**

---

L'assemblée publique de consultation est levée à 19 h.

  
Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

  
Josyane Forest  
Mairesse